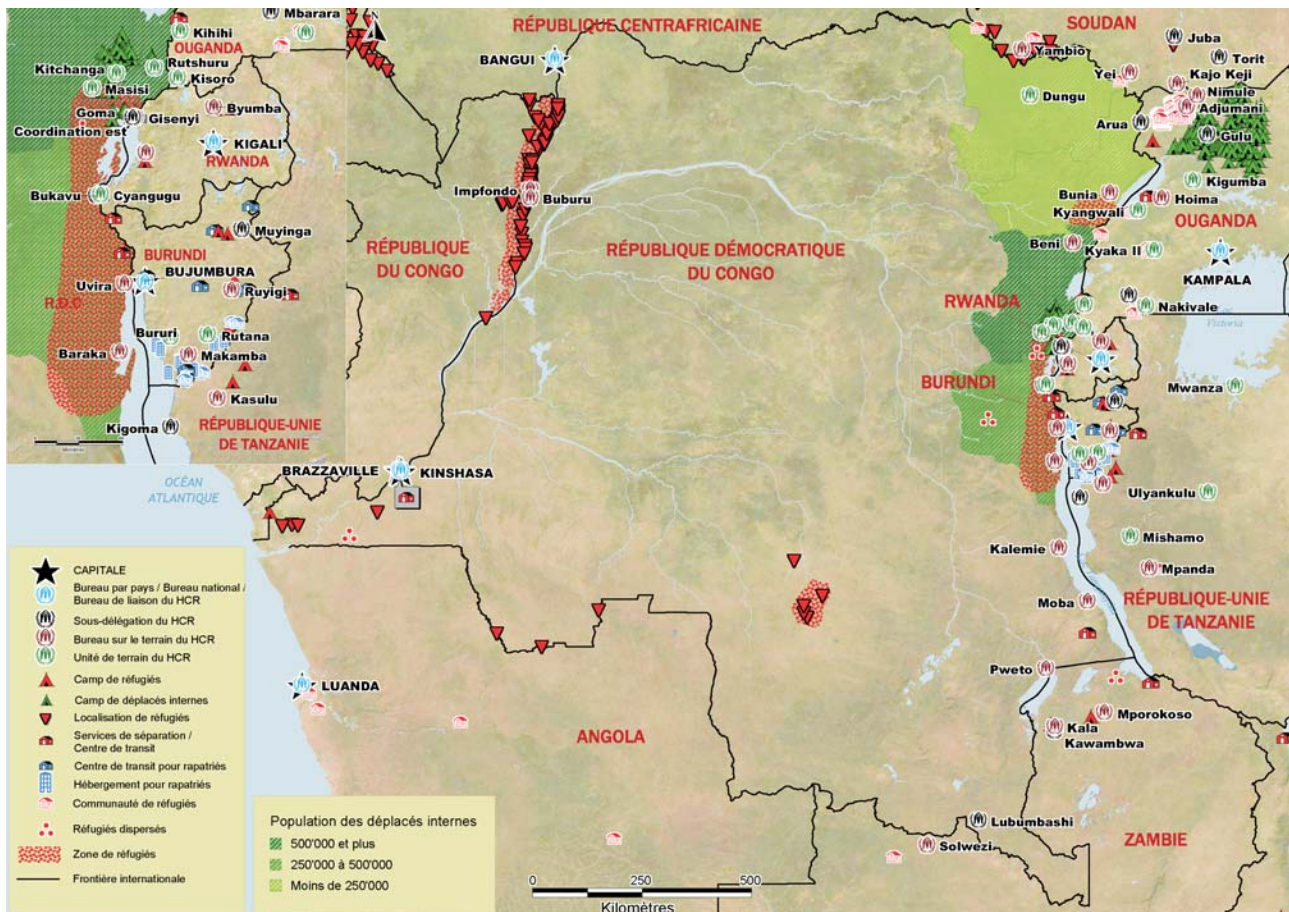


# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)



## Faits marquants

- Le HCR a organisé le rapatriement de quelque 9 020 Rwandais et Burundais réfugiés en RDC.
- Les réfugiés vivant dans des zones urbaines du pays ont bénéficié d'une assistance qui a amélioré leur intégration économique et sociale.
- Le Gouvernement angolais souhaitant relancer les rapatriements, le HCR a vérifié le statut de 85 000 réfugiés angolais vivant en RDC.
- Le Haut Commissariat a aidé au total 18 460 Congolais réfugiés en République-Unie de Tanzanie et en Zambie à regagner la RDC.
- Sur un total de plus d'1,5 million de personnes déplacées à l'est du pays, quelque 251 700, accueillies dans des camps, ont bénéficié d'une protection et d'une assistance renforcées jusqu'à la fin du premier semestre 2009, date à laquelle d'importants mouvements spontanés de retour ont eu lieu.
- Le HCR est venu en aide à quelque 3 440 déplacés internes vulnérables vivant dans des camps et à 117 000 de leurs semblables, résidant dans des sites où ils s'étaient spontanément installés.

- Plus de 4 850 familles de déplacés internes ont reçu des articles non alimentaires.
- Le Haut Commissariat a fourni plus de 6 800 abris d'urgence et plus de 500 abris provisoires à des déplacés rentrant dans leur localité d'origine.
- Le HCR a facilité la réintégration de tous les rapatriés congolais en offrant une aide au transport et en fournissant des articles non alimentaires, des rations alimentaires du PAM pour trois mois, des outils agricoles et des semences.

## Environnement opérationnel

En dépit de l'accord conclu en mars 2009 par le Gouvernement et les rebelles du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), qui opèrent en RDC orientale, les progrès en matière de sécurité et de stabilité ont été trop minimes pour permettre le rapatriement massif des Congolais réfugiés dans des pays de la région, en particulier en Tanzanie. Après le départ des troupes rwandaises de l'est du pays, les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et les milices Mai-Mai ont repris position sur ces territoires.

Dans le territoire d'Irumu, les attaques armées perpétrées par des milices (Front populaire pour la justice au Congo et Front de résistance patriotique de l'Ituri) se sont poursuivies



Des Congolaises (RDC) suivent une formation en boulangerie, organisée par Women for Women, une ONG partenaire.

HCR / M. FERNÁNDEZ

sans trêve. Plus au nord, dans les régions du Haut et du Bas-Uélé, les incursions et les attaques soutenues des rebelles ougandais de l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army, LRA*) ont entraîné une dégradation de la situation en matière de droits de l'homme, au détriment des habitants de ces régions. Les rebelles ont tué et enlevé des centaines de personnes, y compris des enfants, et forcé des milliers d'autres à prendre la fuite.

La situation est demeurée précaire au Nord et au Sud-Kivu, le Sud accueillant des déplacés chassés par les combats au Nord. Dans les deux provinces, des opérations militaires et d'autres attaques armées ont conduit des populations à se déplacer et cela a nécessité des interventions d'urgence. Cependant, du fait de la dégradation des conditions de sécurité, les acteurs humanitaires n'ont eu qu'un accès limité et sporadique aux personnes déplacées au Nord-Kivu.

La mission de maintien de la paix des Nations Unies, la MONUC, ne disposait pas de moyens suffisants pour protéger

efficacement les populations civiles. Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) se sont souvent rendues coupables de graves violations des droits fondamentaux, notamment de violences sexuelles qui ont pris des proportions épidémiques.

Dans la région du Sud-Ubangi, située dans la province de l'Équateur, des conflits au sujet du partage des ressources naturelles ont dégénéré en affrontements armés entre groupes ethniques et entraîné des mouvements massifs de population à l'intérieur de la RDC et en direction de la République du Congo. Plus de 120 000 réfugiés ont fui le secteur (102 000 se sont rendus au Congo et 18 000 en République centrafricaine). Quelque 60 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur de la province de l'Équateur.

Au niveau diplomatique, la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CPGL) a été réactivée et les relations diplomatiques entre la RDC et le Rwanda rétablies. La situation au Katanga est demeurée stable, ce qui a permis le retour de

### Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Angola	84 400	1 800	54	42
	Rwanda	80 500	200	-	-
	Burundi	17 600	800	48	48
	Soudan	2 500	50	47	44
	Congo	700	140	41	43
	Pays divers	110	110	42	56
Demandeurs d'asile	Burundi	600	-	43	58
	Pays divers	60	-	25	23
Déplacés internes	Rép. dém. du Congo	2 052 700	483 000	-	-
Déplacés de retour et ceux dans une situation assimilable	Rép. dém. du Congo	78 900	78 860	-	-
Autres pers. relevant de la compétence	Pays divers	10	-	36	36
Réfugiés rapatriés*	Ouganda	25 600	-	-	-
	Zambie	17 000	17 000	51	60
	Rép.-Unie de Tanzanie	1 500	1 500	51	60
	Pays divers	240	230	51	60
<b>Total</b>		<b>2 362 420</b>	<b>583 690</b>		

\* La ventilation démographique des rapatriés renvoie à l'ensemble des rapatriés assistés.



réfugiés congolais. Cependant, même dans ces régions, l'accès aux vivres, aux abris, aux soins de santé primaires et à l'enseignement est resté limité, ce qui a ralenti la réintégration des rapatriés.

## | Réalisations et impact |

### ○ Objectifs principaux

En 2009, l'objectif principal du HCR en RDC était d'offrir protection et assistance pour faciliter la réintégration initiale des réfugiés congolais et des déplacés internes de retour, en collaboration avec le Gouvernement, les institutions des Nations Unies, la société civile et d'autres acteurs. Le Haut Commissariat entendait également promouvoir des solutions durables pour les réfugiés vivant en RDC.

### ○ Protection et solutions

Continuant à assurer la détermination du statut de réfugié, le HCR avait traité 653 demandes d'asile, dont 648 nouvelles demandes, à la fin de l'année 2009. Il importe de former davantage la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) au droit des réfugiés et aux techniques d'entretien ; seules cinq décisions ont été prises au cours de l'année. Les attestations pour la plupart des réfugiés urbains ont été renouvelées. Toutefois, l'expulsion systématique des réfugiés angolais en 2009, en réaction à l'expulsion des ressortissants congolais de l'Angola, a montré la nécessité de délivrer des documents reconnus à tous les réfugiés.

En 2009, le HCR a soumis 79 demandes de réinstallation et facilité le départ de 25 personnes (six dossiers). Malgré les conditions de sécurité précaires observées dans les deux provinces du Kivu, l'Organisation a aidé au total 9 010 réfugiés rwandais et burundais à regagner leurs pays d'origine. Elle a également facilité le retour de quelque 14 500 civils rwandais.

Le Haut Commissariat a organisé quatre discussions tripartites avec la RDC et l'Angola au sujet du retour des réfugiés angolais chez eux à partir de la RDC. Il a également facilité des discussions entre la RDC et le Rwanda, la Tanzanie et le Burundi afin d'examiner les modalités du retour des réfugiés congolais. Le HCR a entrepris des activités de retour et de réintégration pour les réfugiés congolais en Tanzanie et en Zambie. En 2009, quelque 18 460 réfugiés ont regagné la RDC, 1 320 d'entre eux rentrant au Sud-Kivu et 17 140 se dirigeant vers le Katanga.

Le Haut Commissariat a en outre dirigé le module de protection au niveau national, provincial et sous-provincial. Dans la province de l'Équateur, où le HCR ne dispose d'aucune présence permanente, l'UNICEF a assumé la fonction de chef de file du module. Lors du conflit qui a éclaté au dernier trimestre dans la province, le HCR a néanmoins pris part à une mission interorganisations pour évaluer la crise humanitaire, qui évoluait rapidement.

Plus de 2 740 violations des droits de l'homme ont été signalées au cours de l'année. En sollicitant l'aide de la MONUC, le HCR a élaboré un plan d'action pour sécuriser les zones regagnées par les réfugiés et les déplacés internes moyennant l'établissement d'autorités étatiques et provinciales, ainsi que par le déploiement des FARDC et de la Police nationale congolaise. Le Haut Commissariat a organisé des sessions de formation à l'intention de ces deux groupes, dans le but d'améliorer la protection des civils.

En mai 2009, au titre de la stratégie révisée de coordination des camps et de gestion des camps (CCCM), le HCR a appuyé le retour de plus de 72 800 déplacés internes depuis les camps de Kibaki I et II, Mugunga, Bulego et Buhima vers leurs localités d'origine. Des campagnes de sensibilisation à la violence sexuelle et sexiste et à la prévention du VIH et du sida ont été organisées à l'intention des déplacés restés dans les camps, qui ont également reçu des informations sur les mécanismes de signalement des violations des droits et d'assistance aux victimes. Les femmes ont été encouragées à participer aux structures de représentation des camps.

### ○ Activités et assistance

**Abris et autres infrastructures :** plus de 25 points de rassemblement et centres de transit utilisés pour le retour des réfugiés en direction et en provenance de la RDC ont été entretenus. Au Nord-Kivu, 120 000 déplacés internes ont bénéficié de diverses formes d'aide, notamment de matériaux de construction pour abris. Plus de 90 pour cent des abris ont été réparés avec des bâches en plastique dans les camps de déplacés. Après leur fermeture, six camps de déplacés ont été remis en état et cédés aux autorités. Plus de 2 600 familles de déplacés internes vulnérables, résidant dans des camps installés spontanément, ont reçu des bâches goudronnées, du raphia et de la corde pour construire des abris.

Dans le Haut et le Bas-Uélé, 3 700 déplacés internes et un certain nombre de membres vulnérables des communautés d'accueil ont eu accès à des abris d'urgence. Quelque 530 abris ont été construits pour des familles de déplacés vulnérables ayant regagné l'Ituri. En outre, le HCR a offert plus de 3 110 kits de construction à des déplacés internes dans le Haut-Uélé. Au Katanga, 370 abris ont été construits. Le Haut Commissariat a également bâti quatre centres de formation technique et distribué 5 260 kits de construction à plus de 16 600 réfugiés ou déplacés de retour.

**Activités génératrices de revenus :** au Sud-Kivu, six projets générateurs de revenus, axés sur la collectivité, ont été entrepris sur le territoire de Fizi. Au total, 2 400 femmes ont bénéficié de formations pour adultes, portant notamment sur la gestion des petites entreprises. Des microprêts ont été accordés à 1 050 bénéficiaires dans 33 villages. Au Katanga, 1 570 personnes, dont 640 femmes, ont eu accès à des activités génératrices de revenus, ainsi qu'à des mécanismes d'épargne et de microcrédit.

**Appui opérationnel (aux agences) :** dans la plupart des cas, le HCR a défrayé ses partenaires d'exécution de leurs dépenses administratives et de gestion. Des contrôles financiers et des audits ont été réalisés pour vérifier les états financiers et les mécanismes de contrôle interne.

**Assainissement :** des installations ont été entretenues dans les centres de transit et ajoutées lors de la réfection des structures sanitaires et éducatives.

**Assistance juridique :** le HCR a aidé la CNR et ses 11 bureaux de terrain à suivre les affaires de détention arbitraire de réfugiés et de rapatriés et à obtenir leur libération. Le Haut Commissariat a également contribué au règlement des litiges liés à la propriété au travers du Comité de médiation et de conciliation. Au Sud-Kivu, 1 230 litiges en rapport avec la propriété ont été recensés et enregistrés. Soixante-dix pour cent de ces affaires ont été résolues.

**Besoins domestiques :** le HCR a fourni des articles non alimentaires à 18 460 rapatriés congolais et à plus de 53 000 déplacés internes. Quelque 9 020 réfugiés regagnant le Rwanda et le Burundi ont bénéficié du colis de rapatriement et 5 250 femmes ont reçu des protections périodiques.

**Bétail / élevage :** dans des sites qui accueillaient des déplacés internes, quelque 450 familles vulnérables ont été formées à l'élevage et ont bénéficié d'une aide pour élever de la volaille et produire des œufs destinés à la vente. Par ailleurs, 480 kits de pêche et 480 kits pour bétail ont été achetés et distribués aux réfugiés rapatriés à partir de la Zambie.

**Eau :** le HCR a creusé 21 puits dans le Katanga et dans la province de l'Équateur. Ceci a réduit le risque d'épidémies, en particulier de choléra, et assuré l'approvisionnement en eau potable des centres de transit pour réfugiés et rapatriés.

**Éducation :** au Katanga, le HCR a inscrit 1 720 enfants en âge d'aller à l'école en 2009 et négocié une réduction des frais de scolarité. Six écoles ont été construites. Au Sud-Kivu, des écoles publiques ont reçu 1 600 bureaux, à savoir 250 dans le territoire d'Uvira et 1 350 à Fizi. Ces actions ont amélioré le taux de rétention scolaire.

**Production vivrière :** au Katanga, 3 270 familles ont reçu une formation portant sur l'amélioration de la gestion des ménages et la commercialisation de la production vivrière.

**Santé et nutrition :** les rapatriés, les réfugiés sur le point de quitter la RDC, les déplacés internes et les réfugiés urbains ont bénéficié d'une assistance médicale et ont été sensibilisés à diverses questions sanitaires. Les populations de retour, en particulier les réfugiés rapatriés, ont été soumises à des examens de dépistage dans des centres de transit. Au Sud-Kivu, 26 postes de santé ont reçu des médicaments et des équipements. Au Katanga, quatre postes de santé ont été construits et équipés. Dans la province de l'Équateur, 13 postes de santé ont été remis en état.

Les travaux de construction de trois postes de santé touchaient à leur fin lorsque des combats dans le secteur ont entraîné leur suspension. Des accords ont été négociés en vue de garantir aux populations de retour l'accès gratuit aux services de santé pendant six mois. Des campagnes communautaires de sensibilisation au problème du VIH et le sida ont été organisées dans des centres de transit et des zones de retour ; des clubs de soutien aux personnes atteintes du VIH ou du sida ont été créés dans des écoles. Plus de 21 000 préservatifs ont été distribués.

**Services communautaires :** au Sud-Kivu et au Katanga, le HCR a veillé à ce que toutes les femmes rapatriées reçoivent des kits sanitaires. Cinq enfants non accompagnés ont continué à bénéficier d'une assistance particulière. Au Katanga, 150 enfants séparés de leur famille ont été identifiés et ont reçu une aide sous forme de frais de scolarité, de livres d'exercices et d'uniformes scolaires. Quelque 460 personnes vulnérables ont reçu des articles non alimentaires pendant leur rapatriement. Toutes les personnes déplacées, réfugiées ou rapatriées ayant subi des violences sexuelles et les ayant signalées ont bénéficié d'une aide médicale, psychosociale et juridique ou ont été adressées à des organismes spécialisés. À Kinshasa, 105 réfugiés vulnérables ont reçu une aide pour assurer leur subsistance.

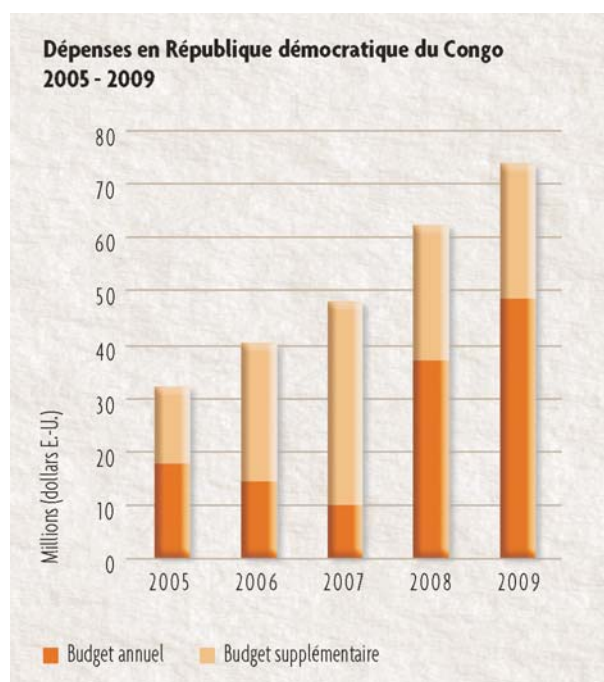
**Sylviculture :** pour minimiser l'impact des sites de déplacés internes sur l'environnement, le HCR a formé 50 déplacés à la fabrication de fourneaux à haut rendement énergétique. Quelque 9 320 fourneaux ont été fabriqués et 18 000 familles formées à leur utilisation. En collaboration avec des gouvernements provinciaux, 75 hectares de terres ont été reboisés et environ 76 320 plants distribués aux fins du reboisement.

**Transport et logistique :** des plates-formes logistiques ont été implantées à Bukavu, Goma et au Katanga pour appuyer les opérations sur le terrain. En mars, la quatrième plate-forme, située dans la province de l'Équateur, a été cédée à une ONG nationale, partenaire du Haut Commissariat, qui a continué à mener des activités de réintégration. Le HCR a conservé des entrepôts dans tous les bureaux de terrain pour faciliter la distribution des articles non alimentaires. Le parc de camions a transporté plus de 42 000 personnes relevant de la compétence du HCR dans de bonnes conditions de sécurité pendant des opérations de retour ou de transfert.

**Vivres :** les réfugiés et les déplacés internes qui regagnaient leur pays ou leur localité d'origine ont reçu trois repas chauds par jour dans des centres de transit. Le HCR a distribué des rations alimentaires de trois mois, fournies par le PAM, ainsi que des semences et des outils de la FAO à des rapatriés pour faciliter leur réintégration.

## ○ Contraintes

L'accès aux sites qui accueillaient des déplacés internes a été limité, voire inexistant, car les problèmes de sécurité entravaient les déplacements du personnel. Bien que le HCR ait appelé à ouvrir davantage de corridors humanitaires pour garantir l'accès aux sites de déplacés, les routes accessibles étaient peu nombreuses.



## Informations financières

Les besoins budgétaires n'ont cessé d'augmenter au cours des cinq dernières années et plus particulièrement en 2009, en raison de l'engagement accru du HCR auprès des déplacés internes et de la nécessité persistante d'appuyer la réintégration des réfugiés rapatriés. L'opération en RDC a été bien financée en 2009, les donateurs ayant répondu de manière positive à la situation d'urgence au Nord-Kivu.

## Organisation et mise en œuvre

Les opérations du HCR ont été gérées par 19 bureaux, dont la délégation à Kinshasa et le bureau du Coordonnateur dans l'est du pays. Le bureau de Buruburu (province de l'Équateur) a fermé en juin 2009. Le HCR a dû renoncer à ouvrir une unité de terrain à Duru (province Orientale), en raison de l'insécurité qui régnait dans ce secteur. En 2009, l'effectif était composé de 362 personnes, à savoir 66 fonctionnaires internationaux, 263 collaborateurs nationaux et 33 VNU.

## Collaboration avec les partenaires

En 2009, le HCR a travaillé avec 29 partenaires d'exécution, dont la CNR, et collaboré étroitement avec d'autres autorités centrales ou locales. Le Haut Commissariat a participé à des mécanismes de coordination de l'aide humanitaire à l'échelon national et provincial : il a dirigé le module de protection, ainsi que le module CCCM, et partagé la responsabilité en tant que chef de file du module de réintégration et de relèvement communautaire avec le PNUD.

## Évaluation générale

Le HCR a contribué à la protection de milliers de déplacés internes et de réfugiés et à l'amélioration de leurs conditions de vie par des interventions directes, ainsi que par des activités de collaboration et de direction dans le cadre de l'approche modulaire. Il a également aidé plus de 50 000 rapatriés à reconstruire leur vie dans leurs communautés. Un appui plus conséquent à la transition et au développement serait néanmoins nécessaire pour rendre ces retours viables. L'État n'exerce pas son autorité dans de vastes portions du territoire et les services y font défaut, ce qui limite sérieusement les possibilités de prévenir les déplacements et d'aider les gens à prendre un nouveau départ dans la vie.

Partenaires	
<b>Partenaires d'exécution</b>	
<b>Gouvernement</b>	Gouvernorat Régional du Nord-Kivu, Commission nationale pour les réfugiés
<b>ONG</b>	Action chrétienne pour l'aide au développement, Action Humanitaire Africaine, Actions et Interventions pour le Développement et l'Encadrement Social, Agence adventiste de secours et de développement, Aide et Action pour la paix, Arche d'Alliance, Association africaine de défense des droits de l'homme, Association pour le Développement Social et la Sauvegarde de l'Environnement, <i>Care International</i> , CARITAS, Communauté des Églises Libres de Pentecôte en Afrique, Conseil norvégien pour les réfugiés, Encadrement des réfugiés urbains de la ville de Kinshasa, <i>International Medical Corps</i> , Fédération luthérienne mondiale, <i>Mercy Corps</i> , OXFAM, Pain pour les Dshérités, Réseau d'Actions Citoyennes pour le Développement, <i>Saving Lives through Alternate Options</i> , <i>Search for Common Ground</i> , Vétérinaires Sans Frontières, <i>Women for Women International</i>
<b>Autres</b>	BSP-ONU, <i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> , ONU-Habitat

Budget, revenus et dépenses en République démocratique du Congo (dollars E.-U.)					
	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
<b>Budget annuel</b>	<b>52 093 534</b>	<b>45 818 081</b>	<b>4 494 972</b>	<b>50 313 053</b>	<b>48 799 583</b>
Déplacés internes en République démocratique du Congo - BS	27 409 545	25 115 600	838 744	25 954 344	24 960 846
Activités de préparation liées à la grippe aviaire et humaine - BS	7 533	0	7 533	7 533	7 533
<b>Sous-total du Budget supplémentaire</b>	<b>27 417 078</b>	<b>25 115 600</b>	<b>846 277</b>	<b>25 961 877</b>	<b>24 968 379</b>
<b>Total</b>	<b>79 510 612</b>	<b>70 933 681</b>	<b>5 333 716</b>	<b>76 267 397</b>	<b>73 767 962</b>

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

## Rapport financier sur les opérations du HCR en République démocratique du Congo (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	14 728 275	7 378 200	22 106 475	0
Abris et infrastructure	2 973 045	2 932 245	5 905 291	650 909
Activités génératrices de revenus	752 269	92 545	844 814	153 318
Appui opérationnel (aux agences)	5 209 569	1 237 454	6 447 023	770 469
Assainissement	0	170	170	0
Assistance juridique	2 524 460	4 001 641	6 526 101	447 657
Besoins domestiques	364 415	2 554 008	2 918 422	16 560
Bétail	0	514 607	514 607	0
Eau	215 361	0	215 361	81 902
Éducation	449 482	47 248	496 730	19 804
Pêche	2 560	0	2 560	0
Production vivrière	96 899	0	96 899	(466)
Santé et nutrition	1 827 022	301 427	2 128 449	535 003
Services communautaires	1 298 291	681 180	1 979 472	452 104
Sylviculture	8 367	281 077	289 444	169 281
Transport et logistique	7 445 601	3 141 197	10 586 799	617 480
Vivres	98 604	0	98 604	18 447
Versements aux partenaires d'exécution	4 191 689	1 521 986	5 713 675	(3 932 466)
<b>Sous-total des activités opérationnelles</b>	<b>42 185 910</b>	<b>24 684 986</b>	<b>66 870 895</b>	<b>0</b>
Appui aux programmes	6 613 673	283 393	6 897 066	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>48 799 583</b>	<b>24 968 379</b>	<b>73 767 962</b>	<b>0</b>

**Annulation sur les dépenses des années précédentes** (192 146)

### Versements aux partenaires d'exécution

Paiements effectués	16 825 103	10 720 660	27 545 764	
Dépenses rapportées	(12 633 414)	(9 198 675)	(21 832 089)	
<b>Solde</b>	<b>4 191 689</b>	<b>1 521 986</b>	<b>5 713 675</b>	

### Rapport de l'année précédente

Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 <sup>er</sup> janvier				4 940 631
Dépenses rapportées				(3 932 466)
Remboursés au HCR				(832 629)
Ajustement dû aux taux de change				198 247
<b>Dû au 31 décembre</b>				<b>373 783</b>